Carte d'identité

Le bassin versant du ruisseau de Barsanges se trouve sur la commune de Pérols-sur-Vézère en Corrèze. Le paysage observé est caractéristique du Plateau de Millevaches. Il s'agit d'une longue vallée d'environ 120 ha, la plus encaissée du secteur, partant de la source du ruisseau au sud-ouest du village de la Saulière, jusqu'au village de Barsanges. Elle est constituée d'un fond tourbeux, également assez étroit. Ce fond est entouré de plantations résineuses et de quelques morceaux de landes et de pelouses sèches sur les versants des puys. On y accède du côté sud par la D123 en venant de Davignac ou Meymac, du côté nord par la D157E en venant de Bonnefond, ou encore par la D979 en venant de Bugeat ou du carrefour de Lontrade. Et enfin on peut même se rendre en train à la gare de Barsanges, grâce à la ligne Limoges-Meymac !

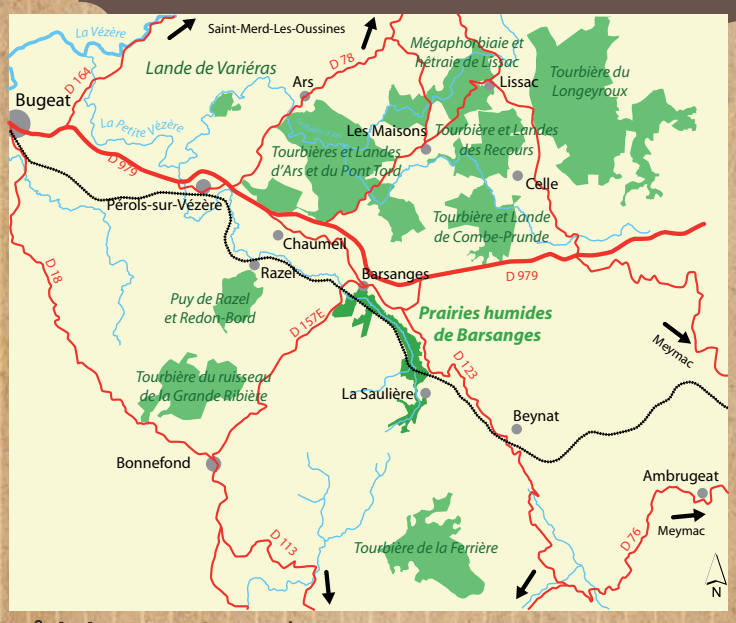

N° de la carte IGN au 1/25000 : 2232-E

Les richesses du site

D'une altitude allant de 810 m à 880 m, le site est caractérisé par un alvéole tourbeux lové dans une étroite vallée aux pentes abruptes. On peut l'admirer depuis l'ancienne route des hêtres qui relie Barsanges à la Saulière. Un point de vue très en hauteur est particulièrement dégagé au niveau du village de Laveix. Outre l'aspect paysager remarquable, le site est composé de divers milieux naturels à forte valeur patrimoniale :

Il y a notamment les tourbières hautes actives. Elles se sont installées depuis des milliers d'années, favorisées par des conditions bien particulières : sous-sol granitique imperméable, précipitations importantes, cuvette à fond plat entourée de puys recueillant les eaux de pluies. La végétation est essentiellement composée de petites espèces dont les Sphaignes, ces mousses participant activement à la production de tourbe. Lorsque le niveau d'eau diminue, ou lorsque les terrains sont abandonnés, le faciès de tourbière haute dégradée apparait. Cet habitat représente une grande surface sur le site. Il n'y a plus d'activité turfigène, au contraire, la Molinie bleue devient dominante et forme des touradons.

D'autres zones humides paratourbeuses sont présentes, comme les communautés à *Rhynchospora alba*. Ce milieu pionnier se maintient sur des zones de tourbe à nu, au niveau de petits écoulements temporaires sur le sectionnal de la Saulière. Le Rhynchospore blanc et la Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*) y sont bien visibles.

Communautés à Rhynchospore blanc au premier plan et pelouse sèche au fond, au Sectional de la Saulière

Mais ce sont les prairies acidiphiles à Molinie que l'on observe le plus sur le site. Ce milieu, plus ou moins tourbeux, peut être dominé par la Molinie, ou bien être plus diversifié en espèces et accueillir le Jonc acutiflore.

Les pelouses à Nard et quelques landes sèches s'observent encore sur les pentes. Elles se développent sur des sols filtrants et pauvres. La lande est constituée essentiellement de Callune, mais aussi d'autres Ericacées comme la Bruyère à quatre angles, la Bruyère cendrée, la Myrtille, etc. La végétation des pelouses est rase, composée de graminées en particulier le Nard raide, mais également l'Arnica des montagnes, le Gaillet des rochers...

L'ensemble de ces milieux accueille une faune remarquable, comme le Bruant jaune, le Circaète Jean-le-blanc, le Campagnol amphibie, la Loutre, le Damier de la Succise, la Cordulie arctique ou encore l'Agrion de Mercure.

Le Jonc acutiflore (Juncus acutiflorus)

Statut et règlementation

Le bassin versant du ruisseau de Barsanges est inclus dans quelques périmètres d'inventaires ou de classements, visant à préserver des habitats et des espèces patrimoniales.

Le site est en limite de l'inventaire de la **Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF) de type II « Bassin de la Haute-Vézère ».**

Il se situe également en limite du **site Natura 2000 « Landes et zones humides de la Haute-Vézère »,** sur une sorte de péninsule qui n'inclut que le site en question. Ce site Natura 2000 est l'un des tout premiers d'un réseau européen. Il est opérationnel et animé par le CEN Limousin depuis 2003. Il s'agit d'un classement qui vise à conserver des habitats et des espèces à fort enjeu de conservation à l'échelle européenne. En France, cette protection est basée sur le volontariat des propriétaires et des gestionnaires, auxquels on propose des actions de restauration ou de gestion, en contrepartie d'incitations ou d'aides financières.

Enfin, le site abrite de nombreuses espèces végétales et animales qui sont protégées par les lois françaises et européennes, par exemple la Littorelle à une fleur, les Rossolis, le Damier de la Succise, l'Agrion de Mercure, mais aussi de nombreux oiseaux, mammifères, reptiles et amphibiens.

Gazon de Littorelle à une fleur sur le ruisseau de Barsanges

Partenaires financiers

Le CEN Limousin

Association sans but lucratif régie par la loi 1901, il a été créé par la volonté des associations de protection de la nature du Limousin, sous l'impulsion de Limousin Nature Environnement qui souhaitait l'existence en Limousin d'une structure consensuelle spécialisée dans la gestion directe d'espaces naturels. Il est dirigé par un conseil d'administration représentatif de la diversité de ses adhérents (individuels, représentants d'associations, de collectivités et d'établissements publics...). Ce CA s'appuie sur un Conseil scientifique pluridisciplinaire composé d'une vingtaine de spécialistes régionaux des sciences de la Terre. Le Conservatoire dispose d'une équipe salariée.

Nos missions

Connaissance, protection, gestion, valorisation sont les 4 mots clés qui définissent l'action du Conservatoire. Grâce aux suivis de l'évolution des milieux, le Conservatoire met en place d'ambitieux programmes de préservation des espaces naturels ainsi qu'une gestion conservatoire adaptée.

Il peut devenir propriétaire des sites, locataire ou signer avec les propriétaires des conventions de gestion nécessaires à la conservation des milieux naturels et des espèces à fort enjeu de conservation. Ce travail permet de bien connaître le site et de mettre en œuvre l'ensemble des opérations de gestion (fauche, pâturage, bûcheronnage...).

Ensuite, le Conservatoire évalue l'impact des travaux sur la faune, la flore et les habitats en réalisant des suivis naturalistes et pour que chacun mesure l'importance du patrimoine naturel et l'intérêt de le conserver, il propose des supports de communication ainsi que des aménagements légers sur certains sites pouvant accueillir du public.

Le Conservatoire est avant tout une structure de concertation qui tente dès que possible de maintenir dans le tissu économique local les espaces naturels et ruraux qu'il a en gestion. C'est ainsi qu'une cinquantaine d'agriculteurs, déjà, contribuent à la gestion des espaces naturels remarquables du Limousin.

Le CEN Limousin est membre de :

Bassin versant du ruisseau de Barsanges

Pérols-sur-Vézère (19)

Conservatoire d'espaces naturels Limousin

Fiche de site 93

L'Arnica des montagnes avec ses fleurs jaunes et le Gaillet des rochers formant un tapis blanc

Pourquoi nous participons à sa gestion. ?

Le bassin versant du ruisseau de Barsanges est unique dans le secteur du fait de l'étroitesse de sa vallée. Sa préservation participe au maintien de la fonctionnalité écologique de ses milieux naturels. De nombreuses espèces animales et végétales y sont d'ailleurs inféodées. De plus, la tourbière rend de nombreux services indispensables à l'homme :

- Tel un château d'eau, elle stocke l'eau et permet également de réguler les crues.
- Il s'agit d'un puits de carbone, au même titre que les forêts et les océans, puisqu'elle piège dans la tourbe le CO_2, un gaz qui participe au réchauffement climatique. Elle peut même emprisonner des polluants.
- Elle constitue une ressource de pâturage indéniable en période de sécheresse.
- C'est une source de recherche scientifique, comme le montre l'exemple du Lézard vivipare dont le sang contient un antigel, étudié pour la conservation des organes destinés à une greffe.
- C'est aussi un espace divertissant et enrichissant pour le grand public, de la même façon que les landes sèches, qui sont presque devenues des reliques du paysage d'autrefois.

C'est pourquoi il fait partie du réseau de sites gérés par le Conservatoire sur le Plateau de Millevaches.

Parc de pâturage chez le propriétaire privé

Les actions de gestion

Comme suite à la signature des deux baux civils, le CEN Limousin a mené de 2007 à 2010 un programme de restauration, entièrement financé des contrats Natura 2000 (Europe et Etat) :

- Réouverture du milieu par du bûcheronnage et du débroussaillage
- Pose d'une clôture fixe pour bovins recréant deux parcs

Ensuite, un partenariat avec deux éleveurs de bovins locaux a permis le retour d'un pâturage extensif, afin d'entretenir durablement ces deux parcs.

En fonction des différents enjeux de conservation, de prochaines actions de gestion vont sans doute être nécessaires. Un large travail d'animation foncière sera ainsi entrepris, afin de restaurer le reste du fond tourbeux. Il s'agira aussi de surveiller le développement de la Fougère aigle sur les landes et les pelouses à Nard, qui peut vite devenir envahissante et dégrader le milieu. Nous pourrons aussi aménager des franchissements et des accès aux cours d'eau pour le bétail, afin que les berges ne soient pas piétinées, ou encore creuser des gouilles afin de maintenir la présence de la Cordulie arctique et d'entretenir des rigoles pour l'Agrion de Mercure.

Espèces emblématiques

Le Campagnol amphibie *(Arvicola sapidus)*

Discret, mais pourtant le plus grand campagnol de France, il est en régression sur l'ensemble de son aire de répartition. Ce rongeur essentiellement herbivore, est cependant bien répandu en Limousin, et notamment présent sur tout le linéaire de cours d'eau du site de Barsanges. On repère sa présence grâce aux coulées qu'il laisse dans la végétation, à ses crottes cylindriques bien vertes, et à ses petites empreintes sur la tourbe à nu ou sur les berges.

Fèces ou crottes de Campagnol amphibie

Le Rhynchospore blanc *(Rhynchospora alba)*

Cette plante à la floraison blanche caractéristique, se rencontre sur des zones tourbeuses pionnières, généralement de faible superficie : tourbe à nu, petits écoulements temporaires... comme sur le Sectionnal de la Saulière. Protégée dans 9 régions françaises, elle est en voie de régression sur le territoire national. Sa présence dépend beaucoup de l'entretien et de la régénération des zones humides tourbeuses et des bas-marais.

Le Rynchospore blanc

L'Agrion de Mercure *(Coenagrion mercuriale)*

Les mâles des Agrions sont de petites libellules au corps bleu annelé de noir. Il en existe 13 espèces en France. Une observation fine de leurs dessins noirs chez les mâles permet en partie de déterminer l'espèce. L'Agrion de Mercure a par exemple une marque sur le 2ème segment de l'abdomen en forme de casque de viking, ou inspirée du caducée du dieu Mercure. On retrouve l'insecte au niveau des ruisselets et fossés ensoleillés, dans lesquels la larve peut se développer. Cette espèce est inscrite à la Directive européenne Habitat, sur plusieurs Listes Rouges, et elle est protégée en France.

Une coulée de Campagnol amphibie

Les génisses dans la prairie à Molinie du Sectionnal de la Saulière

L'Agrion de Mercure

Réalisation CEN Limousin - 2011
Sources : IGN BD Ortho 2009

Historique du site

L'exode rural, l'abandon des pratiques agricoles traditionnelles et le développement de la monosylviculture, ont rapidement entrainé la dégradation des milieux naturels au XXème siècle. Presque toutes les landes et les pelouses sèches des puys ont été plantées de résineux. La tourbière a été en grande partie abandonnée, tandis qu'une autre partie a subi de lourds travaux de drainage puis de plantation de résineux.

En 2005, le CEN Limousin signe un bail avec la commune de Pérols pour le Sectionnal de la Saulière d'environ 7 ha. Les premiers travaux de restauration, ainsi que le retour du pâturage, sont mis en place deux ans plus tard. Au même moment, un deuxième bail est signé avec un propriétaire privé sur plus de 2 ha vers le nord du site. Des travaux de restauration y sont réalisés entre 2008 et 2010, et un pâturage est remis en place. Enfin, des Mesures Agro-Environnementales territorialisées, pouvant être contractualisées par les agriculteurs sur les sites Natura 2000, ont permis de maintenir un pâturage extensif sur quelques autres surfaces.

Le premier plan de gestion du site vient d'être élaboré en 2012. Un large travail d'animation sera mis en œuvre afin de poursuivre la préservation du reste du fond tourbeux encore abandonné.

Conception - réalisation : CEN Limousin (05 55 03 29 07) - novembre 2012 - Crédit photo : CEN Limousin